

Document présenté aux candidates et candidats du Saguenay–Lac-Saint-Jean en vue des élections féderales du Canada 2019



### RECHERCHE ET RÉDACTION

Gabrielle Desbiens Marie-Luc Raby

### COLLABORATION

Andrée-Anne Bouchard Céline Fortin Pauline Lapointe Rémi Lavoie Claudia Néron Marie-Élaine Riou Mariane Tremblay

### DESIGN GRAPHIQUE

Mathilde Martel-Coutu

#### RÉVISION

Stéphanie Tétreault



### TABLE DES MATIÈRES

Première Nation des Pekuakamiulnuatsh

06

Financement adéquat et circulation des artistes, de leurs œuvres et des expertises

08

Découvrabilité et diffusion des contenus culturels francophones et autochtones

Développement durable 12

14

Infrastructures et emplois culturels

culturelles

10

## POSITIONNER LA CULTURE COMME UN ENJEU PRIMORDIAL DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Ce document propose aux candidates et candidats du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour les élections fédérales d'octobre 2019 une série d'actions qui devront être entreprises pour assurer le rayonnement et le développement des contenus et produits culturels franco-canadiens, québécois et autochtones de la région, mais aussi sur l'ensemble du territoire canadien.



<sup>\*</sup> Non exhaustif



### PRÉAMBULE

En cette période électorale qui coïncide avec le dépôt des demandes de financement pluriannuel de plusieurs organismes artistiques et culturels du Saguenay–Lac-Saint–Jean au Conseil des arts du Canada, il s'avère essentiel de positionner la culture comme un enjeu de débat électoral des plus importants.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte environ 1 800 travailleurs culturels (comparativement à une moyenne de 1 000 dans les régions similaires), dont près de 70 % qui travaillent sur le territoire de Saguenay. Ces travailleurs culturels sont des artistes, des travailleurs autonomes, des gestionnaires d'organisations culturelles et les gens qui y travaillent.

À titre d'exemple, et de manière non exhaustive, on y compte 19 institutions muséales, 8 compagnies de théâtre professionnelles et plusieurs amatrices, 11 lieux de diffusion en arts visuels, 1 orchestre symphonique, plusieurs écoles de musique et de danse, 2 troupes de danse professionnelles, 1 revue d'art entièrement conçue chez nous, près de 12 diffuseurs professionnels regroupés en un réseau, près de 100 auteurs membres d'une association professionnelle, 1 salon du livre, des maisons d'édition, 5 sociétés d'archives, l'accès à une bibliothèque dans les 49 municipalités du territoire ainsi que plusieurs institutions culturelles et créateurs Piekuakamiulnuatsh.

La diversité, la richesse et la qualité de nos institutions et organisations culturelles et artistiques, de même que la rigueur et l'excellence du travail des artistes et des travailleurs culturels caractérisent notre région.

Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean, à titre de leader sectoriel en culture, propose aux candidates et candidats aux élections fédérales de la région de prendre quelques minutes pour découvrir les revendications de ces acteurs du développement qui contribuent largement au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de notre région, tant au Québec qu'au Canada et dans les réseaux internationaux.

Chères politiciennes et chers politiciens, il vous faut savoir reconnaître la culture comme le cœur battant et créatif qui nous rend fiers de notre communauté.











OCTOBRE 2019





Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous avons la chance de côtoyer les membres de la communauté ilnu de Mashteuiatsh, nommé aussi la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, et nous avons la chance de vivre sur le territoire non cédé. Ainsi, Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean souhaite appuyer les priorités présentées par l'Assemblée des Premières Nations dans les médias, en insistant sur les éléments suivants.

Les créateurs du milieu artistique des Premières Nations contribuent à la vie culturelle canadienne par la diversité de leurs expressions culturelles et identitaires qui leur sont propres. Malheureusement, nous observons encore aujourd'hui, que certains patrimoines culturels, notamment les patrimoines immatériels issus de la tradition orale des Premiers Peuples, sont peu connus et documentés.

Nous recommandons au gouvernement fédéral de reconnaitre davantage la valeur de ces patrimoines, en soutenant les créateurs artistes et détenteurs des traditions des Premières Nations, tout en appuyant et valorisant leurs produits culturels et en leur permettant de documenter leurs pratiques et leurs créations.

## CULTURE

Saguenay–Lac-Saint-Jean propose au gouvernement fédéral

- De poursuivre, multiplier et aider à maintenir les ponts d'une démarche pour la Réconciliation
- De faciliter et encourager la visibilité des artistes et créateurs des Premiers Peuples;
- D'appuyer et de financer les initiatives, en plus de valoriser d'avantage l'utilisation des langues autochtones et leurs patrimoines culturels immatériels.



# FINANCEMENT ADÉQUAT ET CIRCULATION DES ARTISTES, DE LEURS ŒUVRES ET DES EXPERTISES CULTURELLES

Culture Saguenay–Lac–Saint–Jean salue les récents investissements dans le Conseil des arts du Canada et le soutien à la transformation numérique des organisations par le biais du programme Fonds Stratégie numérique. Le prochain gouvernement devra maintenir ces investissements, sinon les augmenter pour assurer du soutien adéquat aux créateurs et aux organisations artistiques du Saguenay–Lac–Saint–Jean.

Afin de permettre aux organisations artistiques d'embrasser leur transformation numérique, de les aider à développer leur littératie et comme point de départ de soutien en plusieurs phases, il sera nécessaire d'ouvrir les critères, notamment en permettant aux organisations de demander du financement pour la mise à jour de leurs outils web.

Les programmes du ministère du Patrimoine canadien jouent un rôle important dans la vie artistique, culturelle et patrimoniale des Canadiennes et Canadiens. Afin d'assurer un développement sain et pérenne de nos institutions muséales, il est primordial de consolider et de développer l'aide financière qui leur est accordée.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs artistes se voient reconnaître à l'extérieur du pays avant de connaître un succès en sol canadien. Cela est d'autant plus difficile pour les artistes francophones du Canada de bénéficier d'une visibilité nationale. D'un autre côté, l'accueil d'artistes de l'extérieur du pays fait trop souvent face à des difficultés administratives, notamment lorsqu'il est question de leurs déplacements. Il serait opportun d'assouplir la réglementation pour l'accueil d'artistes de l'étranger et de créer des programmes d'échanges (résidences, projets, coproductions) entre les organisations culturelles des provinces canadiennes.

## CULTURE

Saguenay–Lac-Saint-Jean propose au gouvernement fédéral

- D'augmenter le nombre et le montant des bourses attribuées aux artistes;
- D'augmenter ses investissements au fonctionnement des organisations culturelles, tant au Conseil des arts du Canada que par les programmes offerts par Patrimoine canadien:
- D'actualiser le Programme d'aide aux musées en fonction des nouvelles réalités des musées régionaux (rareté de la main-d'œuvre, gouvernance, financement, conservation, gestion des collections, programmation, etc.);
- De mettre sur pied des programmes de soutien à la circulation des artistes sur le territoire canadien, notamment en créant des résidences multidisciplinaires interprovinciales et en appuyant les organisations hôtes dans leur accueil, tout en privilégiant des échanges réciproques entre les différents écosystèmes d'accueil:
- De développer un système d'accueil facilitant les démarches administratives pour les artistes en provenance de l'étranger.

### INFRASTRUCTURES ET EMPLOIS CULTURELS

La durabilité des infrastructures culturelles est garante d'un accès aux activités et productions artistiques pour tous. Des emplois de qualité et pérennes au sein des organisations culturelles et artistiques contribuent à un secteur plus fort et en mesure de mieux servir ses membres et les différents publics.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est vue dotée de nouveau financement pour certains sites touristiques dans le dernier mandat, notamment l'amélioration d'infrastructures au Village historique de Val-Jalbert ou encore l'augmentation du financement de festivals, dont le Festival international des rythmes du monde et le Festival international des arts de la marionnette à Saguenay. Les lieux de diffusion, les musées, les centres d'histoire et tous les autres bâtiments historiques et patrimoniaux classés doivent être entretenus, améliorés et restaurés. Il s'agit du premier pas vers la démocratisation de la culture : l'accès à des lieux physiques de qualité et présentés à leur juste valeur historique et patrimoniale, donnant ainsi un accès à tous.

S'ajoute à cela la capacité des organismes à offrir des emplois de qualité. Les problèmes liés à la rareté de la main-d'œuvre touchent également de plein fouet les organisations culturelles, artistiques et touristiques. Les programmes d'emploi fédéraux, comme Jeunesse Canada au travail (JCT) et Emploi d'été Canada (EEC), contribuent jusqu'à un certain point à maintenir les activités pendant la période estivale. Ces programmes ne sont toutefois pas adaptés aux réalités du milieu de la culture et du tourisme, et gagneraient à l'être.

Enfin, les membres du milieu culturel occupent l'ensemble du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. De Petit-Saguenay à La Doré, des artistes, travailleurs culturels et organismes artistiques travaillent et déploient leurs activités. Afin d'atteindre leurs objectifs, un accès Internet à haute vitesse devrait être accessible à tous.

## CULTuRe

Saguenay–Lac-Saint–Jean propose au gouvernement fédéral

- De confirmer sa participation au financement de la rénovation du Théâtre Palace Arvida;
- De multiplier les efforts visant à la reconnaissance d'Arvida comme Patrimoine culturel mondial de l'UNESCO;
- D'améliorer les programmes
  JCT et EEC en augmentant la
  limite d'âge à 35 ans, et en
  les adaptant aux réalités des
  milieux culturel et touristique
  et de rareté de main-d'œuvre
  des organisations de la
  région;
- D'assumer sa responsabilité dans l'entretien des sites patrimoniaux et historiques nationaux reconnus;
- De déployer les ressources nécessaires pour donner accès à Internet à haute vitesse sur l'ensemble du territoire.

# DÉCOUVRABILITÉ ET DIFFUSION DES CONTENUS CULTURELS FRANCOPHONES ET AUTOCHTONES

Les contenus culturels canadiens, plus encore canadiens francophones (québécois et franco-canadiens) et autochtones, doivent faire l'objet d'une attention particulière quant à leur découvrabilité<sup>3</sup>. Les sociétés d'État sont des composantes essentielles à la diffusion des contenus culturels et devraient être soutenues davantage par le gouvernement. Radio-Canada, Téléfilm Canada et l'Office national du film (ONF) méritent un financement à la hauteur du nombre de propositions de projets de création reçu annuellement et à la hauteur des talents de nos créateurs. La compétition avec les plateformes internationales est insoutenable si l'État ne se positionne pas en faveur de ses organisations et artistes, qui risquent de ne même pas apparaître dans les moteurs de recherche.

Téléfilm Canada pourrait, par exemple, user de sommes afin de mieux soutenir les créateurs travaillant en région et financer une plus grande diversité de contenus. Il est primordial que ces sommes bonifiées soient investies en priorité en soutien à la création, plutôt que dans l'administration.

D'autre part, Radio-Canada reçoit un financement annuel de l'État représentant 34 \$ par Canadien (volet radiodiffusion), comparativement à une moyenne (toujours au volet radiodiffusion des diffuseurs d'État) de 84 \$<sup>4</sup> par habitant, se positionnant 16° sur 18 États comparés<sup>5</sup>. Cet appui insuffisant, comme nous l'avons vu au cours des dernières années, a signifié le retrait d'émissions de télévision culturelles produites dans les bureaux de Saquenay, de même

<sup>5</sup> Les pays comparés comprenaient notamment l'Angleterre, la Suède, la Norvège, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. (loc. cit.)



<sup>3 «</sup> La découvrabilité désigne le potentiel d'un contenu culturel à capter l'attention d'un auditoire, des internautes. Ultimement, l'objectif est de travailler en vue de trouver les meilleures stratégies et mesures pour améliorer la découverte du contenu audiovisuel canadien. » (Québec numérique)

<sup>4</sup> Fédération nationale des communications et CSN (2016), *Le financement des médias*, Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation « Le contenu canadien dans un monde numérique », p. 14. https://bit.ly/2nCqRI6

que l'émission *La fin de semaine est à 7 heures* ou encore *Espace musique* (Ici musique, à l'époque) avec Paule Therrien. Bien que ces coupures datent de 2014, nous n'avons pas vu de nouvelles productions y succéder, ce qui représente depuis un manque important pour la diffusion des activités du milieu culturel du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Enfin, tant que l'État ne légifèrera pas sur les plateformes internationales, nos médias seront à risque et incapables de compétitionner la publicité sur ces plateformes. Au Saguenay–Lac-Saint–Jean, le journal *Le Quotidien* doit pouvoir bénéficier du soutien du Fonds des médias du Canada, qui percevrait les revenus de taxation des Google, Apple, Facebook, Amazon (GAFA) et autres voraces géants de ce monde.

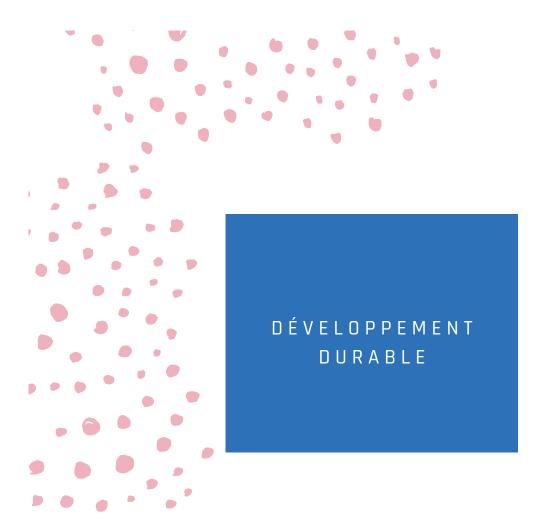
## CULTURE

Saguenay-Lac-Saint-Jean propose au gouvernement fédéral

- D'augmenter les fonds dédiés aux sociétés d'État fédérales en culture, notamment la Société Radio-Canada et l'ONF, avec plus de financement attitré à la création et à la diversification des projets soutenus par Téléfilm Canada (plus de projets artistiques que grand public);
- De mieux s'adapter à la réalité du Web, notamment dans l'obligation des plateformes numériques à présenter des contenus canadiens francophones;



- D'appliquer les lois fédérales aux plateformes internationales, de taxer leurs contenus publicitaires et de redistribuer les gains aux médias canadiens par le biais du Fonds des médias du Canada;
- De mettre en œuvre les 22 recommandations visant à actualiser la Loi sur le droit d'auteur présentées dans le rapport Paradigmes changeants du Comité permanent du patrimoine canadien.



En cette ère de collaboration, où l'intersectorialité et la transversalité sont valorisées dans les projets régionaux, la culture agit souvent comme point de départ de rassemblement, comme un leader qui rallie les acteurs de tous les secteurs confondus. Des initiatives régionales porteuses ont été pensées avec, à leur tête, des porteurs culturels, et les enjeux de la transformation numérique sont aussi et souvent portés par quelques organisations culturelles du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Il est devenu impensable de réfléchir le développement de nos municipalités sans tenir compte d'éléments d'urbanisme, de leurs attractions touristiques, de leur attractivité, des facteurs qui permettront la rétention de personnes qui y sont nées tout comme des nouveaux arrivants, des paysages ou même des aires communes. La culture a un rôle essentiel à y jouer et, comme l'UNESCO le soutient depuis plusieurs années, elle doit être prise en compte comme quatrième pilier du développement durable, aux côtés du social, de l'économique et de l'environnement. Après tout, que seraient nos milieux de vie sans architecture, bibliothèques, commerçants ni artisans locaux, sans cinémas, librairies, galeries ni musées?

## CULTure

Saguenay-Lac-Saint-Jean propose au gouvernement fédéral

- De reconnaître la culture comme quatrième pilier du développement durable;
- D'impliquer Patrimoine canadien dans la Stratégie nationale du Canada pour le *Programme 2030.*

